

# COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

(affiliée à l'Organisation Internationale de Normalisation — ISO)

## RECOMMANDATION DE LA C. E. I.

# INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION

(affiliated to the International Organization for Standardization — ISO)

## I. E. C. RECOMMENDATION

### Publication 56-3

Première édition — First edition

1959

## Règles de la C. E. I. pour les disjoncteurs à courant alternatif

### Chapitre II: Règles pour les conditions en service normal

2<sup>me</sup> partie: Règles concernant les conditions de service

3<sup>me</sup> partie: Coordination des tensions nominales, des pouvoirs de coupure nominaux et des courants nominaux en service continu

## I. E. C. Specification for alternating current circuit-breakers

### Chapter II: Rules for normal load conditions

Part 2: Rules for operating conditions

Part 3: Co-ordination of rated voltages, rated breaking-capacities and rated normal currents



Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale

1, rue de Varembé  
Genève, Suisse

## SOMMAIRE

	Pages
Préambule . . . . .	6
Préface . . . . .	6

## 2<sup>me</sup> PARTIE

Article	SECTION A — DÉFINITIONS	
1. Opération de fermeture et opération d'ouverture . . . . .	10	
2. Fermeture dépendante à main . . . . .	10	
3. Fermeture indépendante à main . . . . .	10	
4. Fermeture par servo-moteur . . . . .	10	
5. Durée de fermeture . . . . .	10	
6. Déclencheur . . . . .	10	
7. Déclencheur de fermeture . . . . .	10	
8. Déclencheur d'ouverture . . . . .	12	
9. Déclencheur à manque de tension . . . . .	12	
10. Déclencheur à maximum de courant . . . . .	12	
11. Déclencheur à maximum de courant à temporisation déterminée . . . . .	12	
12. Déclencheur à maximum de courant à temporisation inverse . . . . .	12	
13. Déclencheur sous courant de fermeture . . . . .	12	
14. Déclencheur série . . . . .	12	
15. Déclencheur série direct . . . . .	12	
16. Déclencheur série par transformateur de courant . . . . .	12	
17. Déclencheur shunt . . . . .	12	
18. Déclencheur libre . . . . .	12	
19. Déclencheur verrouillé . . . . .	14	
20. Dispositif d'anti-pompage . . . . .	14	
21. Interrupteur auxiliaire . . . . .	14	
	SECTION B — RÈGLES POUR LA SPÉCIFICATION	
22. Tension nominale d'alimentation d'un circuit auxiliaire . . . . .	14	
23. Fréquence nominale d'alimentation d'un circuit auxiliaire . . . . .	14	
24. Pression nominale d'alimentation en air comprimé . . . . .	14	
25. Courant nominal d'un déclencheur à maximum de courant . . . . .	16	
26. Mécanisme de fermeture dépendante à main . . . . .	16	
27. Fermeture par servo-moteurs électriques . . . . .	16	
28. Fermeture par air comprimé . . . . .	16	
29. Fermeture par ressorts ou contrepoids . . . . .	18	
30. Déclencheurs de fermeture . . . . .	18	
31. Déclencheur shunt d'ouverture . . . . .	18	
32. Déclencheur à maximum de courant . . . . .	18	
33. Déclencheur à manque de tension . . . . .	20	
34. Fonctionnement des disjoncteurs à soufflage d'arc par de l'air comprimé . . . . .	20	
	SECTION C — RÈGLES POUR LES ESSAIS	
35. Conditions générales d'essais . . . . .	22	
36. Essais de type . . . . .	22	
37. Essais individuels . . . . .	24	

## CONTENTS

	Page
Foreword . . . . .	7
Preface . . . . .	7

## PART 2

Clause	SECTION A — DEFINITIONS
1. Closing Operation and Opening Operation . . . . .	11
2. Dependent Manual Closing Operation . . . . .	11
3. Independent Manual Closing Operation . . . . .	11
4. Power Closing Operation . . . . .	11
5. Make-time . . . . .	11
6. Release . . . . .	11
7. Closing Release . . . . .	11
8. Opening Release . . . . .	13
9. No-voltage Release . . . . .	13
10. Over-current Release . . . . .	13
11. Definite-time-lag Over-current Release . . . . .	13
12. Inverse-time-lag Over-current Release . . . . .	13
13. Making-current Release . . . . .	13
14. Series Trip . . . . .	13
15. Direct Series Trip . . . . .	13
16. Current-transformer-operated Series Trip . . . . .	13
17. Shunt Trip . . . . .	13
18. Trip-free . . . . .	13
19. Fixed Trip . . . . .	15
20. Anti-pumping Device . . . . .	15
21. Auxiliary Switch . . . . .	15

## ~~SECTION B = RULES FOR RATING~~

22. Rated Supply Voltage of an Auxiliary Circuit . . . . .	15
23. Rated Supply Frequency of an Auxiliary Circuit . . . . .	15
24. Rated Pressure of a Compressed Air Supply . . . . .	15
25. Rated Current of an Over-current Release . . . . .	17
26. Closing Mechanism for Dependent Manual Operation . . . . .	17
27. Closing by Electrical Power . . . . .	17
28. Closing by Compressed Air . . . . .	17
29. Closing by Springs or Counterweights . . . . .	19
30. Closing Release . . . . .	19
31. Shunt Trip . . . . .	19
32. Over-current Release . . . . .	19
33. No-voltage Release . . . . .	21
34. Operation of Air-blast Circuit-breakers . . . . .	21

## SECTION C — RULES FOR TESTS

35. General Test Conditions . . . . .	23
36. Type Tests . . . . .	23
37. Routine Tests . . . . .	25

Article	3 <sup>me</sup> PARTIE	Pages
1. Domaine d'application . . . . .		26
2. Tensions nominales . . . . .		26
3. Pouvoirs de coupure nominaux . . . . .		28
4. Courants nominaux en service continu . . . . .		28
5. Valeurs nominales et coordination des valeurs nominales . . . . .		30

~~Withdrawn~~

Clause	PART 3	Page
1. Scope . . . . .		27
2. Rated Voltages . . . . .		27
3. Rated Breaking-capacities . . . . .		29
4. Rated Normal Currents . . . . .		29
5. Ratings and Co-ordination of Ratings . . . . .		31

**Withdrawn**

## COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

### RÈGLES DE LA C.E.I. POUR LES DISJONCTEURS A COURANT ALTERNATIF

#### CHAPITRE II: RÈGLES POUR LES CONDITIONS EN SERVICE NORMAL

**2<sup>me</sup> partie : Règles concernant les conditions de service**

**3<sup>me</sup> partie : Coordination des tensions nominales, des pouvoirs de coupure nominaux et des courants nominaux en service continu**

#### PRÉAMBULE

- 1) Les décisions ou accords officiels de la C.E.I. en ce qui concerne les questions techniques, préparés par des Comités d'Etudes où sont représentés tous les Comités nationaux s'intéressant à ces questions, expriment dans la plus grande mesure possible un accord international sur les sujets examinés.
- 2) Ces décisions constituent des recommandations internationales et sont agréées comme telles par les Comités nationaux.
- 3) Dans le but d'encourager cette unification internationale, la C.E.I. exprime le vœu que tous les Comités nationaux ne possédant pas encore de règles nationales, lorsqu'ils préparent ces règles, prennent comme base fondamentale de ces règles les recommandations de la C.E.I. dans la mesure où les conditions nationales le permettent.
- 4) On reconnaît qu'il est désirable que l'accord international sur ces questions soit suivi d'un effort pour harmoniser les règles nationales de normalisation avec ces recommandations dans la mesure où les conditions nationales le permettent. Les Comités nationaux s'engagent à user de leur influence dans ce but.

#### PRÉFACE

La présente publication contient:

- la 2<sup>me</sup> Partie : *Règles concernant les conditions de service*, et
- la 3<sup>me</sup> Partie : *Coordination des tensions nominales, des pouvoirs de coupure nominaux et des courants nominaux en service continu*,

du Chapitre II: Règles pour les conditions en service normal, de la Publication 56 de la C.E.I.: Règles de la C.E.I. pour les disjoncteurs à courant alternatif.

La 1<sup>re</sup> Partie : *Règles concernant l'échauffement*, a été publiée en 1954 et fait l'objet de la Publication 56-2 de la C.E.I.

Le Chapitre I: Règles relatives au fonctionnement lors de courts-circuits, a été publié en 1954 et fait l'objet de la Publication 56-1 de la C.E.I.

Il avait été prévu initialement que le Chapitre II ne comporterait que les première et deuxième Parties, mais, au cours des discussions concernant la coordination des tensions nominales, des pouvoirs de coupure nominaux et des courants nominaux en service continu, il fut décidé que ces sujets seraient traités dans une troisième Partie du Chapitre II.

La 2<sup>me</sup> Partie : *Règles concernant les conditions de service*, fut discutée lors des réunions du Comité d'Etudes N° 17 à Estoril en 1951, à Scheveningue en 1952 et à Opatija en 1953. Le projet résultant de ces discussions fut soumis aux Comités nationaux pour approbation suivant la Règle des Six Mois en octobre 1954. Un projet remanié fut soumis à l'approbation suivant la Procédure des Deux Mois en mars 1957.

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION

I.E.C. SPECIFICATION FOR ALTERNATING CURRENT CIRCUIT-BREAKERS

CHAPTER II: RULES FOR NORMAL LOAD CONDITIONS

**Part 2 : Rules for operating conditions**

**Part 3 : Co-ordination of rated voltages, rated breaking-capacities  
and rated normal currents**

**FOREWORD**

- (1) The formal decisions or agreements of the I.E.C. on technical matters, prepared by Technical Committees on which all the National Committees having a special interest therein are represented, express, as nearly as possible, an international consensus of opinion on the subjects dealt with.
- (2) They have the form of recommendations for international use and they are accepted by the National Committees in that sense.
- (3) In order to promote this international unification, the I.E.C. expresses the wish that all National Committees having as yet no national rules, when preparing such rules, should use the I.E.C. recommendations as the fundamental basis for these rules in so far as national conditions will permit.
- (4) The desirability is recognized of extending international agreement on these matters through an endeavour to harmonize national standardization rules with these recommendations in so far as national conditions will permit. The National Committees pledge their influence towards that end.

**PREFACE**

This publication contains:

- *Part 2 : Rules for operating conditions*, and
- *Part 3 : Co-ordination of rated voltages, rated breaking-capacities and rated normal currents*,

of Chapter II: Rules for normal load conditions, of I.E.C. Publication 56: I.E.C. Specification for alternating current circuit-breakers.

*Part 1 : Rules for temperature-rise*, was issued in 1955 as I.E.C. Publication 56-2.

Chapter I: Rules for Short-Circuit Conditions, was issued in 1954 as I.E.C. Publication 56-1.

It was originally intended that Chapter II should consist only of Parts 1 and 2, but, during the discussion on the co-ordination of rated voltages, rated breaking-capacities and rated normal currents, it was decided that these subjects should be dealt with as Part 3 of Chapter II.

*Part 2 : Rules for operating conditions*, was discussed at the meetings of Technical Committee No. 17 in Estoril in 1951, in Scheveningen in 1952 and in Opatija in 1953. The draft resulting from these discussions was submitted to the National Committees for approval under the Six Months' Rule in October 1954. A revised draft was submitted for approval under the Two Months' Procedure in March 1957.

Les Comités nationaux des pays suivants ont voté explicitement en faveur de la publication de la 2<sup>me</sup> Partie :

Allemagne	Pologne
Autriche	Royaume-Uni
Belgique	Suède
Danemark	Suisse
France	Union des Républiques Socialistes Soviétiques
Italie	Union Sud-Africaine
Japon	Yougoslavie
Pays-Bas	

Le Comité National des Etats-Unis a fait savoir que son accord à la 2<sup>me</sup> Partie ne pourrait être donné que si des modifications étaient apportées aux articles 22, 27 à 31 inclusivement et 33, en ce qui concerne les valeurs nominales et les pourcentages des tensions d'alimentation des circuits auxiliaires.

Il n'a pas été jugé possible, pour le moment, de satisfaire aux demandes du Comité National des Etats-Unis, mais les valeurs de tensions nominales d'alimentation des circuits auxiliaires sont en étude et il a été indiqué en outre dans le texte que les valeurs des pourcentages des tensions d'alimentation des circuits auxiliaires sont provisoires et pourront être changées dans une édition ultérieure.

La 3<sup>me</sup> Partie : *Coordination des tensions nominales, des pouvoirs de coupure nominaux et des courants nominaux en service continu*, fut discutée à Philadelphie en 1954, à Londres en 1955 et à Munich en 1956. Le projet résultant de ces discussions fut soumis aux Comités nationaux pour approbation suivant la Règle des Six Mois en décembre 1956.

Les Comités nationaux des pays suivants ont voté explicitement en faveur de la publication de la 3<sup>me</sup> Partie :

Autriche	Pologne
Belgique	Royaume-Uni
Danemark	Suède
France	Suisse
Italie	Turquie
Japon	Union des Républiques Socialistes Soviétiques
Norvège	Union Sud-Africaine
Pays-Bas	Yougoslavie

The National Committees of the following countries voted explicitly in favour of publication of  
*Part 2* :

Austria	Poland
Belgium	Sweden
Denmark	Switzerland
France	Union of South Africa
Germany	United Kingdom
Italy	Union of Soviet Socialist Republics
Japan	Yugoslavia
Netherlands	

The United States National Committee stated that its approval of Part 2 was subject to alterations being made in Clauses 22, 27 up to and including 31, and 33, concerning rated and percentage values of auxiliary supply voltage.

It has not been found possible, for the time being, to meet the U.S. requests, but rated voltages for the auxiliary supply voltages are under consideration and it has further been indicated in the text that the above-mentioned percentage values are provisional and may be changed in a future edition.

*Part 3: Co-ordination of rated voltages, rated breaking-capacities and rated normal currents*, was discussed in Philadelphia in 1954, in London in 1955 and in Munich in 1956. The draft resulting from these discussions was submitted to the National Committees for approval under the Six Months' Rule in December 1956.

The National Committees of the following countries voted explicitly in favour of the publication of *Part 3* :

Austria	Poland
Belgium	Sweden
Denmark	Switzerland
France	Turkey
Italy	Union of South Africa
Japan	United Kingdom
Netherlands	Union of Soviet Socialist Republics
Norway	Yugoslavia

RÈGLES DE LA C.E.I. POUR LES DISJONCTEURS A COURANT ALTERNATIF

CHAPITRE II  
RÈGLES POUR LES CONDITIONS EN SERVICE NORMAL

2<sup>me</sup> PARTIE  
RÈGLES CONCERNANT LES CONDITIONS DE SERVICE

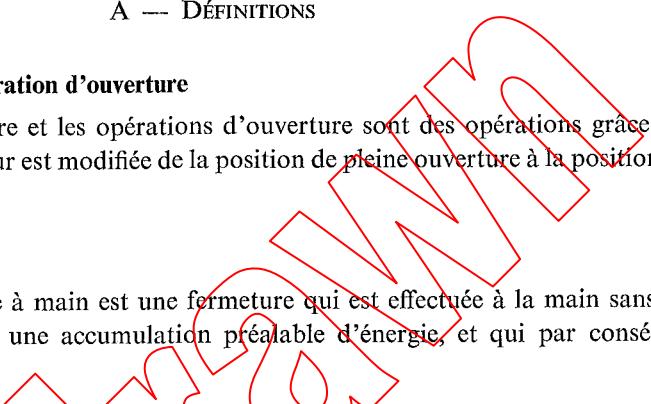
A -- DÉFINITIONS

1. Opération de fermeture et opération d'ouverture

Les opérations de fermeture et les opérations d'ouverture sont des opérations grâce auxquelles la position des contacts du disjoncteur est modifiée de la position de pleine ouverture à la position de fermeture totale et vice-versa.

2. Fermeture dépendante à main

Une fermeture dépendante à main est une fermeture qui est effectuée à la main sans faire appel à une autre source d'énergie ou à une accumulation préalable d'énergie, et qui par conséquent dépend uniquement de l'opérateur.



**I.E.C. SPECIFICATION FOR ALTERNATING CURRENT CIRCUIT-BREAKERS**

**CHAPTER II**  
**RULES FOR NORMAL LOAD CONDITIONS**

**PART 2**  
**RULES FOR OPERATING CONDITIONS**

**A — DEFINITIONS**

**1. Closing Operation and Opening Operation**

Closing operations and opening operations are operations by means of which the position of the circuit-breaker contacts is altered from the fully-open to the fully-closed position, and vice versa.

**2. Dependent Manual Closing Operation**

A dependent manual closing operation is a closing operation by hand without using any other supply, or storage, of energy and which is therefore entirely dependent on the operator.